

Mali/Violences

Quatre assaillants et un militaire malien tués dans une attaque contre l'Onu à Tombouctou

AFP
Bamako/Mali

L'opération, "minutieusement préparée", intervient au lendemain d'une cérémonie de sacralisation des mausolées de la ville détruits par les jihadistes en 2012.

DES jihadistes présumés ont attaqué hier une base de la force de l'Onu à Tombouctou, dans le nord du Mali, une "opération minutieusement préparée" qui a coûté la vie à un militaire malien, outre au moins quatre assaillants. Cette attaque, qui s'est achevée en début d'après-midi, intervient au lendemain d'une cérémonie de "sacralisation" des mausolées de la ville détruits par les jihadistes en 2012 et reconstruits grâce à un projet de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco). "Les opérations militaires pour anéantir les terroristes sont terminées dans le secteur sud de Tombouctou" autour de "La Palme-

raie", un ancien hôtel situé entre l'aéroport et le quartier administratif de Tombouctou, où la Mission de l'Onu au Mali (Minusma) a installé une de ses bases occupée par des policiers nigériens, a déclaré un responsable des opérations militaires de l'armée sur le terrain. "Il y a eu une double attaque", a-t-il expliqué sous le couvert de l'anonymat, jugeant qu'il s'agissait d'une "opération minutieusement préparée". "Dans un premier temps, un premier véhicule des terroristes a forcé un barrage de l'armée malienne, avant d'exploser avec des terroristes devant un camp de la Minusma, dans le but de surprendre, de faire d'énormes dégâts. Ensuite, un second véhicule (...) a suivi pour mener des opérations terroristes", a dit l'officier. "Pour le bilan, nous avons au moins quatre terroristes tués, dont ceux qui se sont fait exploser dans le véhicule, trois militaires maliens blessés et un autre tué", a-t-il poursuivi, indiquant avoir également connaissance d'un membre de la

force de l'Onu et d'un civil blessés.

FORCE DE L'ONU VISEE. Le contingent de policiers nigériens était en cours de déménagement vers un autre site, a indiqué à l'AFP une source de sécurité au sein de la Minusma. La plupart avaient quitté les lieux, mais il en restait sur place quelques-uns et du matériel appartenant à la Minusma au moment de l'attaque, lancée par "six à sept terroristes", selon la même source. Selon un habitant des environs, les assaillants avaient "vraiment préparé leur plan". "Je crois qu'ils ont fait d'abord exploser leur voiture pour qu'après la Minusma vienne voir les dégâts pour les attaquer encore", a expliqué cet habitant. "Des jihadistes sont encore là vers le camp, il y a des échanges de coups de feu", a-t-il témoigné en milieu de matinée. Le nord du Mali était tombé en mars-avril 2012 sous la coupe de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda après la déroute de l'armée



Les mausolées de Tombouctou reconstruits grâce à l'Unesco. C'est au lendemain d'une cérémonie visant à leur sacralisation qu'a été perpétrée une attaque jihadiste.

face à la rébellion à dominante touareg, d'abord alliée à ces groupes qui l'ont ensuite évincée. Ces groupes en ont été en grande partie chassés par l'intervention militaire internationale lancée en janvier 2013 à l'initiative de la France, qui se poursuit actuellement. Les jihadistes restent toutefois actifs dans cette région où des zones entières échappent encore au contrôle des forces maliennes et étrangères, malgré la signature en mai-juin 2015 d'un accord de paix entre le gouvernement, les groupes qui le soutiennent

et l'ex-rébellion. Au moins quatre militaires maliens avaient été tués le 28 janvier dans deux attaques distinctes, un à Tombouctou par un tireur embusqué et trois près de Gao, dans l'est du pays, dans l'explosion d'un engin au passage de leur véhicule. Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) a également revendiqué l'enlèvement le 7 janvier d'une Suissesse qui vivait depuis des années à Tombouctou où elle était accusée par le groupe jihadiste de faire du prosélytisme.

France/Politique

Les députés se déchirent autour d'une réforme de la Constitution

AFP
Paris/France

Pas sûr dans ces conditions que le texte, défendu hier par le Premier ministre en personne, soit adopté.

LES députés français ont étalé hier leurs divisions sur un projet de réforme de la Constitution engagé après les attentats de Paris, qui a déjà suscité la démission d'une ministre et des critiques internationales. Trois jours après les attaques jihadistes du 13 novembre (130 morts et plusieurs centaines de blessés), le président François Hollande avait annoncé son intention d'inscrire dans la Constitution le régime de l'état d'urgence et la déchéance de la nationalité pour tous les binationaux auteurs de crimes terroristes. Le virage sécuritaire du chef de l'Etat socialiste lui avait alors valu des applaudissements nourris des parlementaires de tous bords et un large soutien dans l'opinion publique. Trois mois plus tard, finie l'ambiance d'unité nationale : les députés, qui entamaient l'examen du texte avant un

vote mercredi, n'ont pas mâché leurs mots contre une réforme dont l'adoption définitive paraît de plus en plus incertaine. Les communistes ont fustigé un "bricolage de la Constitution". Les écologistes ont accusé la gauche de "jeter ses valeurs aux oubliettes". Et l'opposition de droite a déploré "la confusion la plus totale" autour du texte. Auparavant, le Premier ministre Manuel Valls les avait exhortés depuis la tribune à faire preuve "d'une unité sans faille" face au terrorisme. Sur la même note, le chef de file des députés socialistes, Bruno Le Roux, a appelé ses troupes à prendre leurs "responsabilités". Le débat, à haut risque pour un président en rechute dans les sondages, est éminemment symbolique : l'état d'urgence existe depuis une loi de 1955 (votée en pleine guerre d'Algérie) et il s'agit principalement de lui donner un cadre constitutionnel. Mais ses détracteurs jugent la mesure au mieux inutile, au pire dangereuse pour les libertés publiques. Mercredi, ils ont reçu le soutien du Conseil de l'Europe, pour lequel ce régime a donné lieu à des "abus de la part de la police" et contribue "à ren-

forcer la stigmatisation des musulmans". L'inscrire dans la Constitution, c'est "graver dans le marbre" son "caractère exceptionnel", a rétorqué Manuel Valls. Pour lui, l'état d'urgence, qui autorise les assignations à résidence, les perquisitions ou l'interdiction des rassemblements sans intervention d'un juge judiciaire, est "indispensable pour la sécurité" des Français.

"INDESIRABLES" C'est toutefois sur la déchéance de la nationalité que les crispations sont les plus fortes. Là encore, le texte est avant tout symbolique : il est déjà possible de retirer la nationalité française à des personnes l'ayant acquise depuis moins de 15 ans et qui ont été condamnées pour terrorisme. Le projet vise à l'étendre aux binationaux nés en France, ce qui ne devrait pas concerner un grand nombre de personnes. Mais "ça pose un problème de fond sur un principe fondamental qui est le droit du sol", avait estimé dès décembre Christiane Taubira, alors ministre de la Justice. Elle a depuis démissionné et résumé ses arguments dans un livre surprise : "Que se-



Le Premier ministre Manuel Valls défendant la réforme de la Constitution hier à la tribune de l'Assemblée.

rait le monde si chaque pays expulsait ses nationaux de naissance considérés comme indésirables ?" Pour tenter d'apaiser sa majorité, le gouvernement a proposé une nouvelle version du texte sans référence aux binationaux, et qui renvoie la faculté de prononcer une déchéance au juge. Mais, le droit international interdisant de créer des apatrides, de nombreux députés de gauche restent insoumis. Pour compenser avec des voix de la droite, le gouvernement a accepté de modifier son projet de réforme en incluant une de ses propositions : la déchéance pourra s'appliquer aux personnes condamnées pour des délits

terroristes - et pas seulement des crimes - passibles d'au moins dix ans de prison. Malgré tout, la moitié des voix de la droite pourraient manquer, selon un de ses députés, en raison de désaccords de principe et aussi d'arrière-pensées politiques avant une primaire chargée de départager le candidat de l'opposition à la présidentielle de 2017. En fin de compte, l'adoption du texte sera difficile, d'autant que modifier la Constitution implique que le texte soit adopté en termes identiques par l'Assemblée nationale et le Sénat, avant un vote à la majorité des trois cinquièmes des deux chambres réunies.

L'Afrique en bref

•Burundi/Crise. Kigali en accusation
Des experts de l'Onu accusent le Rwanda de recruter et d'entraîner des réfugiés du Burundi voisin afin de renverser le président burundais Pierre Nkurunziza. Selon un rapport confidentiel, ces experts ont interrogé 18 réfugiés burundais, dont six mineurs, qui ont fourni des informations sur leur entraînement dans un camp au Rwanda l'été dernier.

•Côte d'Ivoire/Justice. Ouattara ne veut plus envoyer d'Ivoiriens à la CPI
Le président Alassane Ouattara a affirmé jeudi qu'il "n'enverrait plus d'Ivoiriens" à la Cour pénale internationale (CPI), estimant que son pays avait désormais une "justice opérationnelle", à l'issue d'une rencontre à Paris avec le président François Hollande.

•Guinée/Opposition. De retour d'exil, Oury Bah exclu de son parti
Le vice-président du principal parti d'opposition en Guinée, Amadou Oury Bah, rentré d'exil en France après avoir été gracié par le chef de l'Etat de sa condamnation à perpétuité, a été exclu de sa formation pour "indiscipline et insubordination", a-t-on appris auprès de celle-ci.

•Somalie/Islamistes. Les Shebab s'emparent du port de Merka
Les islamistes radicaux somaliens shebab ont pris hier le contrôle du port stratégique de Merka, à environ 100 km au sud de Mogadiscio, déserté dans la matinée par les troupes de la force de l'Union africaine en Somalie (Amisom).

A travers le monde

•Espagne/Gouvernement. Socialistes et Podemos dans l'impasse
Le chef du parti de gauche radicale Podemos, Pablo Iglesias, a refusé hier d'entamer avec les socialistes des négociations en vue de la formation d'un gouvernement en Espagne si ces discussions incluent le centre-droit, sommant les socialistes de choisir entre gauche et droite.

•Grande-Bretagne/Espionnage. Assange crie "victoire"



"Victoire !", a déclaré le fondateur de WikiLeaks Julian Assange, ému, en apparaissant hier après-midi au balcon de l'ambassade d'Equateur à Londres, après la décision d'un comité de l'Onu qui a appelé à mettre fin à sa détention arbitraire.

•Syrie/Conflit. 20 000 civils bloqués à la frontière turque
Vingt-mille civils ayant fui l'offensive des forces de Bachar al-Assad dans la province d'Alep étaient bloqués vendredi du côté syrien de la frontière turque, aggravant le drame humanitaire engendré par le conflit qui doit faire l'objet de nouvelles consultations à l'Onu.